Saint-Samuel, le 30 novembre 2016

Mme Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal, Québec, H4Z 1A2

OBJET : Ajout aux Observations en lien avec Le Dossier R-3964-2016

Bonjour Mme Dubois,

Je vous écris ce matin pour appuyer la requête du RAPLIQ afin que la Régie oblige Hydro-Québec à conserver les compteurs électromécaniques qu'ils ont en inventaire et ce, jusqu'à la fin des procédures.

Je suis atteinte de l'encéphalomyélite myalgique. Les polluants environnementaux tel que les champs électromagnétiques m'affecte plus particulièrement. J'ai conservé mon compteur électromécanique et j'ai la chance d'habiter à la campagne, donc loin des voisins. Chaque fois que je vais en ville je dois toujours faire vite dans les magasins et un peu partout où je vais car dès que je reste en présence des ondes électromagnétiques la lourdeur dans ma tête se fait sentir presqu'instantanément. Et dès que je sens un léger mal de tête, c'est le signe que je dois faire vite et quitter les lieux si je veux éviter d'être malade. Lorsqu'il m'est impossible de partir tout de suite, la migraine s'installe et les nausées s'ensuivent avec des palpitations et des sueurs froides. Dans ces moments de crises, je dois absolument m'allonger et calmer mon état en appliquant des compresses d'eau froide dans le front, sur la nuque, la gorge et l'estomac. Une fois le calme revenu, je suis brûlé, ma journée est fini, je dois allé me coucher. Alors inutile de vous dire que l'idée d'en avoir chez nous m'effraie énormément. Ma vie va s'écrouler, oui c'est ça, s'écrouler. Je ne pourrai pas tolérer d'être encore plus malade que je ne le suis déjà. J'ai déjà de la difficulté à me garder un emploi alors si le compteur communiquant ou non entre chez nous, ce sera le début de la fin pour moi, je peux vous le garantir.

Et je rajouterai que mon inquiétude s'est intensifiée davantage lorsque j'ai appris que le compteur non communicant électronique présentement offert dans l'option de retrait ne peut convenir en raison de la pollution qu'il génère dans le circuit électrique de la demeure où il est installé. Alors là vraiment, vous avez tellement mais tellement de raison de pencher pour le peuple, "votre peuple", plutôt que pour une entreprise qui ne cherche que profits au détriment des siens.

S'il vous plaît, entendez nos cris de détresse, nous tous qui sommes à se battre pour avoir un semblant de paix, d'harmonie, de bon sens et surtout de santé dans nos foyers. Il me semble que l'on paie assez cher partout, tout autour, qu'on pourrait au moins nous laisser encore le droit de choisir ce qui est bon ou non pour nous. Nous l'imposer fait de nous vos esclaves.

Je pourrais continuer encore longtemps comme ça tellement ma déception est grande face à ce combat que je trouve plus qu'absurde étant donné les preuves par centaines de toutes parts que d'installer ces compteurs rendent le peuple malade. Que faites-vous à vos enfants ? Vous êtes vous au moins posé la question ?

Diane Maltais
818, rue des Mélèzes
St-Samuel, Qc
G0Z 1G0